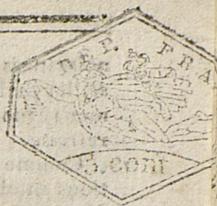


LE PUBLICISTE.

Quartidi 14 Ventôse, an VI.

(Dimanche 4 Mars 1798).



Arrivée à Florence d'une grande quantité d'argenterie et de bijoux envoyés des états du pape. — Visite rendue au général Bernadotte par plusieurs ministres étrangers. — Demande de dix-huit millions, faite aux villes anseatiques par le gouvernement français. — Mort de l'ex-député Murinais à Cayenne. — Message du Directoire exécutif, contenant des détails sur la révolution opérée à Rome.

A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n.º 423, butte des Moulins, à Paris.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

I T A L I E.

De Florence, le 9 février.

Dimanche dernier, 5 de ce mois, le général Murat allant à Rome, a passé par ici. Aussi-tôt qu'il a été arrivé, le marquis Manfredini a été le trouver & a eu une longue conférence avec lui. Bientôt après on a débité que les Français n'entreroient pas dans Rome & se contenteroient d'une contribution de quelques millions de livres. L'événement ne tardera pas à faire apprécier cette conjecture.

Monsieur Saluzzo, gouverneur d'Urbino, a été obligé de se retirer dans notre ville; les Français n'ayant pas voulu lui permettre de retourner ni à Rome, ni à Naples, sa patrie.

Il nous arrive, des états du pape, un grand nombre de caisses contenant de l'argenterie, des bijoux & autres meubles précieux qu'on veut au moins soustraire aux spoliations dont les Romains se croient menacés.

Extrait d'une lettre de Turin, du 12 février.

Hier au soir est arrivé le valet-de-chambre de M. le comte Balbo, notre ambassadeur à Paris. Les conjectures politiques qu'on fait à l'égard des dépêches extraordinaires qu'il apporta, sont vagues & incertaines; mais la consternation est générale à la cour. Les nobles disent que la république française veut s'emparer du pays situé entre le Pô & les Alpes, & céder en échange à sa majesté quelque portion des territoires cisalpin & Iugurie. D'autres prétendent que les Français cherchent à occuper une partie du Piémont, sans autre formalité. On indique principalement les provinces de Coni, Pignerol, &c., & on assure que les fortifications de Turin vont être démolies. Le gouvernement n'est pas sans inquiétude; il caresse les Autrichiens. Dernièrement on a imprimé sous ses yeux, dans la seule gazette qui paroisse à Turin par privilège du roi, que les citoyens de Venise, lors de l'entrée des Français dans cette ville, se plaisoient à répéter le nom de César, de Français, de leur libérateur, & qu'aujourd'hui les partisans du gouvernement français sont généralement hués par tous les bons Vénitiens. On a encore ajouté que Brescia

envie le sort de Padoue, de Vicence & de Vérone, & qu'elle peut toujours espérer ce bonheur, les limites du territoire autrichien n'étant pas encore établies.

A U T R I C H E.

De Vienne, le 14 février.

L'ambassadeur de la république française a déjà eu une conférence avec notre ministre d'état, M. le baron de Thugut; il aura incessamment sa première audience de l'empereur. Les ministres d'Espagne, de Sardaigne et de Hollande lui ont rendu hier la première visite. Le citoyen Bernadotte a quitté hier l'auberge où il était descendu; il occupe maintenant la résidence d'été de l'ambassadeur d'Espagne, située hors de la ville.

Le général d'artillerie, baron d'Alvinzy, est retourné hier à son poste à Buda. Il était venu ici, ainsi que l'archiduc Palatin et le cardinal primat de la Hongrie, pour assister à une conférence extraordinaire relative aux troubles qui ont lieu dans les provinces turques voisines de nos frontières.

Le général baron de Vins, qui se préparoit à partir pour Vérone, vient d'être nommé inspecteur des troupes qui se trouvent sur les frontières turques, & qui vont être considérablement augmentées. Dix mille hommes se rendront dans l'Esclavonie, & la garnison de Semlin sera renforcée de 2000 hommes.

L'archiduc Charles est attendu ici pour le jour de l'anniversaire de la naissance de l'empereur; & le lendemain il partira pour Venise, où il recevra, au nom de sa majesté, le serment de fidélité de la part du peuple vénitien.

Les dernières lettres des frontières de la Turquie confirment la nouvelle de la marche de Passwan-Oglou sur Andrinople. Ce pacha emploie avec succès toutes les ressources de l'art militaire, d'après la tactique européenne; ses camps sont toujours bien fortifiés & garnis d'un grand nombre de canons. Plusieurs officiers distingués qu'il a su attirer près de lui, dressent les plans de ses opérations & l'aident dans l'exécution. Les Grecs de Semlin prédisent qu'avant deux mois il sera maître de Constantinople.

P R U S S E.

De Berlin, le 17 février.

Le roi vient de conférer le contrôle-général de toutes les caisses royales au ministre d'état, comte de Schulenburg-Kehnert. Cette charge, qui équivaut à celle de ministre des finances, est sans exemple en Prusse où ce département n'a jamais été réuni sous un seul chef. La nomination du comte de Schulenburg fut précédée d'un tête-à-tête de plusieurs heures entre le roi et lui. Il est connu pour avoir des con-

noissances dans l'administration qu'il va diriger. Le conseiller de finances Beyer, qui étoit fort bien vu sous le dernier règne, a reçu sa démission, avec une petite pension de retraite.

Comme les dernières ordonnances abrogent les innovations intolérantes du feu roi, on en conclut que le chef du département ecclésiastique sera changé. Quant aux affaires civiles, leur direction se concentre de plus en plus dans la personne du conseiller de cabinet, Menchen.

A L L E M A G N E.

De Léipsick, le 16 février.

Le ci-devant comte de Lille, parti de Blankembourg le 11 de ce mois pour se rendre en Russie, est arrivé ici avant-hier, d'où il repartira demain; il étoit accompagné du ci-devant duc d'Angoulême, du ci-devant comte d'Avary & du ci-devant duc de Villequier. L'électeur de Saxe a envoyé dans cette ville M. de Christianis pour le complimenter. M. de Schuwaloff, aide-de-camp de l'empereur de Russie, est chargé de l'accompagner pendant sa route.

De Hambourg, le 18 février.

Il est arrivé ici, le 14, un courrier venant de Paris; ses dépêches contenoient la demande de 18 millions de livres; savoir, dix millions payables par Hambourg, & huit par les deux autres villes anseatiques, Brème & Lubeck. Le sénat de Hambourg a expédié sur-le-champ des couriers pour ces deux villes. Le courrier français est reparti le 16. On assure que notre sénat a accédé à la demande du directoire exécutif.

Nous partageons ici l'incertitude générale sur le sort que l'avenir nous prépare. Il est difficile que nous échappions à la crise actuelle, sans nous ressentir des modifications que le traité de Rastadt ne peut manquer d'apporter dans la circonscription actuelle de plusieurs états de l'Europe. Cet état d'anxiété n'est pas très-propre à conserver son activité à notre commerce: aussi éprouvons-nous depuis quelque tems plus d'embarras dans les affaires ici, comme ailleurs.

Les yeux sont fixés en ce moment sur les états du Nord, dont la position cesse aussi d'être la même, depuis les dernières loix de France sur la navigation des neutres. On croit néanmoins, que la sagesse qui a dirigé la conduite de la plupart d'entr'eux durant la guerre continentale, ne les abandonnera pas dans ce moment décisif, & que, par des démarches imprudentes, même aujourd'hui, & qui pourroient leur devenir si funestes dans un avenir prochain, ils ne s'exposeroient pas à perdre les fruits de leur modération antérieure.

Les lettres du Nord annoncent que le bois de construction y est devenu très-rare & d'une cherté excessive. La Suède en a sévèrement défendu l'exportation. Cependant la cour de Dannemarck, qui paroît vouloir donner une nouvelle force à sa marine, a demandé au cabinet de Stockholm la permission d'en exporter pour elle, une certaine quantité.

Notre sénat est dans un état d'alarme difficile à peindre. La présence de Léonard Bourdon, qui s'obstine à garder le silence sur le genre de commission dont le gouvernement l'a chargé, donne ici des inquiétudes. La banque se dégarrit chaque jour. Il n'y aura bientôt plus un seul bâtiment hambourgeois sur la mer du Nord et la Baltique, tous les propriétaires les transportant, par un contrat simulé, à des nego-

ciens de Londres, qui, moyennant une prime d'assurance payée à l'amirauté anglaise, leur font obtenir escorte.

Il s'est élevé, depuis trois mois environ, une société connue sous le nom de *Société philanthropique*. C'est de son sein qu'est partie la première motion de réunir les Français, étant à Hambourg, pour faire une contribution dont les fonds seroient destinée à la descente en Angleterre. Les membres de cette société se sont tous empressés de porter chez le consul leur contribution.

La malignité, et sur-tout l'aristocratie, s'étoient plués à répandre que cette société, à laquelle se sont réunis plusieurs patriotes bataves & allemands, avoit contre le gouvernement hambourgeois des desseins hostiles, & n'attendoit que le moment de lever le masque et d'amener le peuple. Ces bruits avoient pour but d'attrouper contre la société, & de faire demander au sénat sa dissolution; elle a prévenu ses ennemis en chargeant son secrétaire, le citoyen Piliot, d'écrire au prêteur Shatté, chargé de la haute police, une lettre dans laquelle elle lui fait une profession franche de ses principes. Cette lettre, que voici, a valu à la société une réponse dans laquelle le prêteur assure chacun de ses membres de son estime particulière, et la société de la bienveillance du sénat, étoient conçue en ces termes:

M O N S I E U R,

« Quelques hommes, que des mœurs paisibles & un égal désir d'être utiles à leurs semblables avoient rapproché, ont formé dans cette ville une société à laquelle ils ont donné le nom de *Société philanthropique*.

» Votre qualité de premier magistrat, chargé spécialement de la police d'Hambourg, les avoit déterminés à vous faire part du lieu & de la tenue de leurs séances, & à vous communiquer leurs réglemens particuliers: cette communication, vous vous en rappelez, monsieur, n'a pas seulement obtenu votre approbation; mais l'esprit de sagesse que vous avez remarqué dans le régleme, a mérité votre éloge,

» La société philanthropique, ainsi organisée sous la protection de la loi soumise par sa volonté même à votre surveillance, apprend aujourd'hui que la calomnie, qui toujours empoisonne les intentions les plus pures, & souvent arrête les progrès de institutions les plus sages, s'attache à la poursuivre; que tantôt on la peint comme un ramas de séditieux nuisibles au gouvernement; tantôt comme une secte nouvelle qui n'attend que le moment où, renforcés par de nombreux prosélytes, elle pourra lever l'étendard de la persécution contre toutes religions dominantes, reconnues ou tolérées.

» Pour repousser toutes ces calomnies, qu'elle eût méprisé si elle ne savoit pas qu'on est allé jusqu'à oser menacer la sûreté personnelle de plusieurs de ses membres, la société croit se devoir à elle-même & au suffrage que vous lui avez accordé, de déposer dans vos mains une profession franche & par écrit de ses principes & de son but.

» La société, dont chaque membre fait vœu de servir l'humanité dans tous les tems, par tous les moyens & sous toutes les formes possibles, de faire le bien sans exception de lieu ou de personne, a formé une réunion, afin que d'un plus grand faisceau de lumières, d'une plus grande masse de moyens sorte une plus grande source de biens.

» Le respect pour toutes les opinions religieuses est une

des règles fondamentales de la société. L'honnête homme que quelque acte vertueux a distingué ; quelque soit sa croyance , peut être admis dans son sein.

» L'obéissance due aux loix sur lesquelles reposent les gouvernemens établis pour le bonheur commun de tous & la conservation des droits de chacun en particulier , est mise au premier rang des devoirs de la société.

» Ces principes affichés dans le lieu de ses séances pour la méditation des étrangers qui y assistent & gravés au fond des cœurs de chacun de ses membres , n'annoncent , comme vous le voyez , ni des mal-intentionnés contre les gouvernemens , ni les sectateurs d'une religion nouvelle.

» Au surplus , pour dissiper toute espece de nuage , la société ne faisant rien en secret , vous adresse différens billets d'entrée pour vous & les personnes auxquelles vous jugerez à propos de les faire passer , elle verra avec un véritable plaisir que vous en fassiez usage ; & comme la calomnie dirigée contre elle a été publique , elle vous prévient qu'elle usera du même moyen pour la repousser en adressant à différens papiers périodiques la lettre qu'elle vous écrit ; elle y joint le rapport de la conférence qui a eu lieu entre son président le citoyen Kerner & vous ».

Salut & estime.

Signé, KERNER, président ; PILLET, secrétaire.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 8 ventôse.

Les patriotes fugitifs d'Arar, contre lesquels le gouvernement de Berne a tant sévi, sont encore à Liestal, dans le canton de Bâle, où ils ont trouvé le meilleur accueil.

Il est faux qu'une partie de l'armée du général Schanenbourg soit retournée dans le Haut-Rhin. Elle se trouve encore dans le Mont-Terrible & l'Erguel, mais quelques demi-brigades se sont retirées dans le voisinage du Haut-Rhin, faute de subsistance.

De Rochefort, le 7 ventôse.

La corvette la Chevette, de 24 canons, est arrivée avant-hier de Cayenne, après une traversée de 52 jours. Son équipage rapporte que l'ex-député Murinais est mort, & que Barthélemi avoit été ramené à Cayenne, comme étant malade ; il est à l'hôpital, où il est très-bien soigné.

De Bruxelles, le 10 ventôse.

Tous les arsenaux de cette ville & de plusieurs autres grandes communes de nos départemens, sont continuellement en activité : l'on y prépare des bois de construction, des armes, des outils, des habillemens ; tout cela doit être embarqué pour Dunkerque au premier jour.

Deux régimens de cavalerie et huit bataillons d'infanterie, sont en marche de l'armée de Mayence pour se rendre dans la république batave ; ils dirigent leur marche vers le Bas-Rhin, et de-là sur Nimègue et la gueldre hollandaise.

Le citoyen Rudler, commissaire du gouvernement français, vient de prendre un arrêté par lequel il abolit tous les droits et taxes imposés sur la navigation du Rhin et de la Moselle depuis le commencement de la guerre.

DE PARIS, le 13 ventôse.

Le citoyen Cocheris, libraire, accusé d'avoir distribué & vendu un ouvrage de Rivarol, intitulé : *Discours préliminaire pour servir d'introduction au dictionnaire de la langue française*, vient d'être acquitté & mis sur-le-champ en liberté.

— Le cercle constitutionnel connu sous le nom de *club de Salm*, qui tenoit ses séances rue de Lille, s'est rouvert, comme nous l'avons annoncé, au palais Egalité. A la première séance, Benjamin Constant a lu un discours sur *l'horreur due au terrorisme*, les dangers de l'arbitraire, le mépris que mérite le royalisme ; enfin sur la nécessité de préparer des élections qui puissent affermir la république. Le cercle a arrêté l'impression de ce discours ; il a arrêté ensuite qu'il tiendrait provisoirement deux séances par décade. Tallien est membre de ce club.

— Le cercle constitutionnel de Cologne, fermé par les ordres du général Olivier, a été rouvert.

— Le 10 de ce mois, la diligence de Caen a été attaquée & volée par une dizaine de brigands armés, à une demi-lieue de Caen. Ils ont pris un des chevaux pour transporter l'argent, consistant en une somme de 50,000 liv. Le cheval a été retrouvé sur la route à une demi-lieue plus loin. Quatre à cinq fusils de munition ont été laissés sur la place, avec des cartouches de calibre.

— Job Aimé est arrivé à Tours le 28 pluviôse, il en est parti le 30 pour Rochefort, avec douze de ses compagnons.

— On dit que Cossé, rédacteur du journal de Toulouse, atteint par la loi du 19 fructidar, est arrivé à Rochefort.

— Les Français travaillent avec activité au rétablissement du fort de Kehl, qui est compris dans le commandement du général Sainte-Suzanne.

— On écrit de la Haye que le projet de la nouvelle constitution batave est achevé, qu'il est à l'impression, & qu'il sera publié avant huit jours.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen HARDY.

Séance du 13 ventôse.

Des citoyens de Paris, dans une adresse au conseil, présentent quelques observations sur le projet de la résolution relative aux inscriptions civiques, & citent divers faits pour prouver qu'il n'est pas vrai que l'an passé les patriotes aient tous en la liberté de se faire inscrire.

Le conseil renvoie cette pétition à la commission des élections.

Un membre du conseil annonce qu'il cessera ses fonctions au premier prairial.

Jourdan fait un rapport sur les dépenses de la maison des Invalides. — Le conseil en ordonne l'impression.

D'après un rapport de Bourg-Laprade, le conseil passe à l'ordre du jour sur des réclamations de créanciers des fermiers généraux.

Un secrétaire fait lecture d'un message du directoire exécutif relatif aux événemens qui viennent de se passer à Rome.

Le directoire commence par tracer un esquisse rapide des crimes dont la cour de Rome s'est souillée dans tous les siècles, & de ceux dont elle s'est rendue coupable envers la France depuis la révolution & sur-tout envers la France républicaine ; dans ces derniers tems, le cardinal Busca étoit en correspondance avec ceux que le 18 fructidar a frappés ; Rome avoit décidé qu'un fidèle ne pouvoit prêter le serment de haine à la royauté.

Cette puissance mit le comble à ses attentats envers nous, par les insultes faites à notre ambassadeur & par l'assassinat du brave Duphot. Dès-lors les ménagemens qu'on avoit gardé avec elle, durent cesser. Nos soldats marcherent sur Rome; ils n'éprouverent aucune résistance de la part des troupes du pape; seulement des paysans égarés se montrèrent; mais ils furent bientôt dispersés & éclairés par les proclamations du général en chef.

Dès que notre armée fut à Rome, le peuple dressa un aëte, par lequel il déclaroit qu'il renetroit dans l'exercice de sa souveraineté; il désavouoit en même-tems les crimes du gouvernement papal, sur lequel toute la honte & l'horreur en doivent retomber.

Cet acte, signé de tous les habitans de Rome qui savent écrire, fut proclamé au milieu des transports de la joie publique.

Un gouvernement provisoire fut établi & composé de magistrats élus par le peuple, ayant à leur tête cinq consuls.

Le gouvernement vint demander au général Berthier l'assistance des français, & le général Berthier se rendit au Capitole. (Nous avons fait connoître les discours qu'il y a prononcé).

Le général Berthier fit le tour de la place du Capitole; par-tout retentissoient les cris de *vive la république française! vive la république romaine! vive la liberté!*

La municipalité est organisée, ainsi que la garde civique.

Dans toutes les églises on a chanté des *Te Deum* en actions de grâces de la liberté recouvrée; quatorze cardinaux ont chanté le *Te Deum* dans Saint-Pierre: ces cardinaux n'avoient eu aucune part aux attentats contre la France; les coupables sont en fuite ou arrêtés.

Le pape a quitté Rome le 2 de ce mois, à quatre heures du soir; on lui a donné une escorte: comme il s'en étoit remis à la générosité française, on n'a mis aucun obstacle à son départ, & l'on a eu pour lui tous les égards que demandoit sa vieillesse.

Ses armes ont été abattues, & son départ a été le moment d'une fête solennelle.

Nos soldats, par l'ordre & la discipline qu'ils ont observés, ont détruit la prévention qu'on avoit inspirée contre eux aux Romains. Le gouvernement les avoit peints comme des brigands qui se livreroient au viol, au pillage, & qui venoient pour s'emparer des états de Rome & les partager avec d'autres puissances. Les Français ont prouvé qu'ils ne sont pas des marchands d'esclaves, & qu'ils protègent la liberté des peuples.

Il sera célébré une pompe funèbre en l'honneur du brave Duphot; un monument sera élevé sur la place où il a été assassiné, ainsi que sur celle où a été assassiné Basseville.

Les Romains ont également arrêté d'élever un monument à la république française.

Pas une goutte de sang n'a été versée; les caisses publiques, les monumens, les propriétés & les personnes ont été respectés.

Rome envoie un ambassadeur en France; il est en route.

Quel spectacle, s'écrie le directoire en terminant, un

consul qui vient remercier la France d'avoir rendu la liberté à Rome!

On lit les piéces jointes au message. De toutes parts on demande l'impression.

Jourdan a la parole. Nos soldats, dont le courage est au-dessus de tout éloge, viennent, dit-il, par leur discipline & leur bonne conduite, de mériter de nouvelles palmes & de confondre ceux qui osoient les peindre à l'Europe comme des brigands. C'est un grand & bel exemple. Je n'en dirai pas plus; je craindrois d'en trop dire en ce moment, & aussi que ma voix ne fût trop foible pour exprimer ce que je sens. Je demande l'impression du message, & que vous déclariez que l'armée d'Italie a bien mérité de la patrie.

Jean Debry paye aussi un tribut d'éloges à nos braves guerriers, & appuie les propositions de Jourdan.

Le conseil prend une résolution par laquelle il ordonne l'impression du message & des piéces au nombre de douze exemplaires, & déclare que l'armée française au Capitole n'a cessé de bien mériter de la patrie.

Sur la proposition de Frison, on ajoute un article portant que ce message sera lu à la fête du 30 ventôse.

Philippe-Delleville dit que la destruction du gouvernement papal est un des plus mémorables événemens de ce siècle & de l'histoire. Il demande qu'on célèbre à cette occasion, la fête de l'abolition de la superstition.

Le conseil passe à l'ordre du jour.

Le président leve la séance aux cris de *vive la république française, vive la république romaine.*

Bourse du 13 ventôse.

Amsterd.....	57. 58.	Lausan.	$\frac{1}{4} \frac{1}{2} b.$, $1 \frac{1}{2} \frac{1}{2} p.$
Idem cour.....	$54 \frac{1}{4}$, $55 \frac{1}{4}$.	Tiers consol.	20 l. 1 s. 3 d.
Hamb.....	$194 \frac{1}{2}$, $192 \frac{1}{2}$.	Bon.....	1 l. 17 s.
Madrid.....	12 l. 15 s.	Bon.....	39 l. 10 s. per.
Mad. effect.....	15 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.	Bon.....	39 l. 10 s. per.
Cadix.....	12 l. 15 s.	Or fin.....	106 l.
Cad. effec.....	15 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.	Ling. d'arg.	50 l. 11 s. 3 d.
Gênes.....	$96 \frac{1}{4}$, $95 \frac{1}{4}$.	Portugaise.....	96 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Livourne.....	104, 105.	Piastre.....	5 l. 7 s. 6 d.
Lyon.....	$\frac{1}{4}$ per. 15 j.	Quadruple.....	81 l. 2 s. $\frac{1}{2}$.
Marseille.....	1 b. à 10 j.	Ducat d'Hol.....	11 l. 12 s. $\frac{1}{2}$.
Bordeaux.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 l.
Montpellier.....	$\frac{1}{2} b.$ 10 j.	Souverain.....	34 l. 15 s. à 35 l.
Bâle.....	1 b., $\frac{1}{2}$ p.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 485 à 490 l. — Eau-de-vie 22 deg., 385 à 460 l. — Huile d'olive, 1 l. 2 s., 4s. — Café Martin, 2 l. 14 s., 15 s. — Café St-Domingue, 2 l. 12 s., 13 s. — Sucre d'Anvers, 2 l. 10 s., 14 s. — Sucre d'Orléans, 2 l. 10 s., 14 s. — Savon de Marseille, 19 s. 9 d. — Coton du Levant, 2 l., 2 f. 10 s. — Coton des isles, 2 liv. 16 s. à 3 l. 8 s. — Sel, 4 l. 5 s.

LEÇONS ÉLÉMENTAIRES de physique, d'hydrostatique, d'astronomie, de météorologie, avec un traité de la sphere, par demandes & par réponses, à l'usage des enfans, par L. Cotte, observateur météorologiste, seconde édition, entièrement refondue, & considérablement augmentée; un vol. in-12, avec six planches. Prix, broché 2 l. 8 s. pour Paris, & 3 liv. 10 s. sans franc de port pour les départemens. A Paris, chez Barbou, libraire-imprimeur, rue des Mathurins.

A. FRANÇOIS.